

Interpellation présentée par le député:

M. Guy Mettan

Date de dépôt : 28 juin 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Traversée du lac en 2040: gag ou faute de frappe?

Après avoir été (incon)sciemment oubliée dans le premier projet d'agglomération franco-valdo-genevoise mis en consultation, la traversée de la rade est - ô divine surprise - brusquement ressortie des tiroirs du Conseil d'Etat, grâce notamment à une série de motions déposées au Grand Conseil.

Dans l'espoir, sans doute, de voir les partisans d'une traversée du lac se diviser à nouveau entre défenseurs d'une moyenne traversée, d'un grand pont, d'un petit tunnel, d'un bac, et même d'une audacieuse et grande traversée, le Conseil d'Etat a évoqué un nombre impressionnant de tracés possibles.

Constatant que, malgré ces efforts d'atermoiement, un certain consensus était en train d'émerger autour d'une grande traversée lacustre à la hauteur du Vengeron et du pavillon de Ruth, aux pieds de la rampe de Vézenaz, voici que le Conseil d'Etat propose de réaliser ce dernier projet pour l'an 2040, année de la Saint Glinglin et des calendes grecques réunies.

Dès lors, la question se pose: la traversée du lac, en 2040, relève-t-elle du gag - et, dans ce cas, nous rions volontiers à cette divertissante plaisanterie - ou d'une simple erreur de frappe, sachant qu'il serait tout à fait possible d'envisager une telle construction, dès 2020 déjà?

En effet, le programme d'achèvement des routes nationales est prévu pour 2015, et rien n'empêche d'inscrire le projet d'achèvement autoroutier de Genève en tête de liste des prochaines réalisations nationales urgentes. Si le canton tout entier se mobilise, du Conseil d'Etat au Grand Conseil, des milieux privés aux associations qui se consacrent à la mobilité, en passant par les élus à Berne, cet objectif est parfaitement réalisable et les travaux

pourraient commencer avant 2020 et être achevés, au plus tard, en 2030, tout en étant entièrement financés par la Confédération.

Entretemps, et, dès 2015, si tout va bien, la croissance de la mobilité urbaine et inter-urbaine pourra être absorbée par la mise en service du réseau RER du CEVA, qui viendra soulager le centre-ville et l'autoroute de contournement de la surcharge de trafic déjà constatée aujourd'hui. Avec de la volonté, tant le réseau de transports publics (CEVA) que privés (traversée autoroutière du lac) que l'aménagement des quais et la traversée du Pont du Mont-Blanc par des trams pourraient être achevés en 2030. Ce serait une performance que Genève, si tous ses élus étaient conscients des enjeux pour notre région, pourrait réaliser sans peine. Mais le Conseil d'Etat le veut-il vraiment?

Dès lors, et sans vouloir polémiquer plus longtemps, il conviendrait que le Conseil d'Etat indique clairement au Grand Conseil et à la population genevoise:

- Quelle est la liste complète des projets en cours ?
- Lequel a ses préférences?
- Qui va payer?
- Et, surtout, quelles démarches il entend mettre en œuvre pour que le chantier puisse démarrer en 2020, au plus tard?